

**DEPARTEMENT**

**DE LA VIENNE**

**COMMUNE DE DIENNE**

**AFFICHAGE DU COMPTE RENDU DE LA REUNION**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 MARS 2019**

Convocation du 19 février 2019 – Conseillers présents : 9 – absents : 5 – excusés : 3 – pouvoir : 1

Approbation du procès-verbal du 21/01/2019 (envoyé par messagerie avec les délibérations).

Heures complémentaires à régulariser de janvier : 7 h 00 et de février : 5 h 30 à une employée communale.

Fin du dernier contrat aidé au 18/05/2019 ; décision d'ouvrir un poste d'adjoint technique 20 h par semaine à partir du 19/05/2019 et de recruter cet agent sur ce poste (selon règles à respecter).

Dossier concernant la demande présentée par la SAS Centrale Eolienne « la Croix de Bertault » pour l'installation et l'exploitation sur le territoire de Vernon d'un parc éolien. Compte tenu que ce projet a déjà été présenté par le conseil en 2018 et qu'un avis négatif avait été donné, le conseil réitère sa position et redonne un avis négatif en tenant compte des mêmes arguments.

Budget 2019 : demandes de subventions retenues : prévention routière, banque alimentaire, coopérative scolaire (?) comité des fêtes et si projet cirque réalisé (toujours en attente de la décision finale) à l'APE.

Opérations engagées et inscrites déjà en 2018 (à finir) : columbarium, plantation de haies (à moitié réalisée), acquisition camion (fini), fin viabilisation parcelle rue Fosse Neue, acquisition terrain ancienne déchèterie

Opérations à inscrire : extension hangar communal avec demande de subvention ACTIV 33, bornage et viabilisation parcelle cité Paul Chaumillon (et sa vente), remplacement poste cadastre, porte maternelle, station fioul, réfection ancien bureau du maire, installation vidéo projecteur salle des fêtes (attendre devis).

Encaissement chèque APE de 498.50 € pour participation d'achats de vélos à l'école.

PLUI : suite au travail de la commission d'urbanisme : détail des zones-parcelles mises en zone pouvant être construites sur la commune (ainsi que sur les zones agricoles) suivant les règles du PLUI.

Informations et documents divers mis à disposition en mairie.

Affichage du 7 mars 2019

Le Maire, Christian LARGEAU

